

"BONUS" ASSIDUITÉ

Déclaration FO lue au CSE Central
du 15.04.2026

" FO rappelle son opposition à toute rémunération variable ou aléatoire.

Nous constatons depuis plusieurs années une **augmentation permanente de l'absentéisme** (notamment dans les métiers de la relation client).

Pour notre organisation syndicale, **l'employeur porte l'entière responsabilité** de cette situation.

En effet, la **dégradation permanente des conditions de travail, l'augmentation de la charge de travail, de la pression, le manque de perspectives, ou encore des rémunérations insuffisantes** sont les principales causes de cette augmentation.

Au lieu de traiter ces problématiques, l'employeur préfère employer la manière coercitive : **contrôles et remise en cause des arrêts maladie, pression, sanctions et maintenant impact sur la rémunération.**

Nous condamnons cette politique : **oui, les salariés ont besoin d'une meilleure rémunération, mais pour nous ce bonus est néfaste. Il ne mènera qu'à pénaliser les salariés les plus fragiles et poussera même certains salariés malades à venir travailler au mépris de leur santé et de leurs collègues.**

La seule solution pour diminuer l'absentéisme est de renouer avec une politique sociale en répondant aux revendications des salariés :

- **embauches partout où cela est nécessaire**
- **baisse des objectifs et de la pression**
- **diminution des amplitudes horaires de travail**
- **révision des plannings**
- **assouplissement du télétravail, avec la généralisation de l'enveloppe unique de 100 jours (comme à Keïko) entièrement à la main des salariés**
- **revalorisation des salaires de tous les salariés "**



Inscrivez-vous à la Newsletter →

Délégués syndicaux : Mathieu CORNILLAUD	06.72.44.48.63	mathieucornillaud@yahoo.fr
Blandine CHEDEMAIL	06.16.54.68.85	blandinechedemailfo@gmail.com
Jean-Luc GUERIN	07.77.85.96.94	jeanluc.fomacif@gmail.com

